

TOUR DE FRANCE DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES : **COMMENT CIRCULER ET STATIONNER**

Le Tour de France traversera notre département mercredi 14 et jeudi 15 juillet 2021. À cette occasion, Les Hautes-Pyrénées accueillent les arrivées de la 17^e étape Muret > Saint-Lary-Soulan Col de Portet et la 18^e étape Pau > Luz Ardiden. Conditions de circulation, stationnement... Voici les infos pratiques.



MERCREDI 14 JUILLET : MURET > SAINT-LARY-SOULAN COL DE PORTET

Lors de cette 17^e étape, les coureurs franchiront les portes des Hautes-Pyrénées à Loure-Barousse. Ils graveront le col de Peyresourde, le col d'Azet, pour arriver au sommet du col de Portet.

CONDITIONS DE CIRCULATION

Sur l'itinéraire de la course, la circulation sera fermée 1h avant le passage de la caravane. La réouverture est prévue 30 min après le passage des coureurs.

Sur les routes de montagne, la fermeture des routes pourra être largement anticipée par les autorités selon la fréquentation.

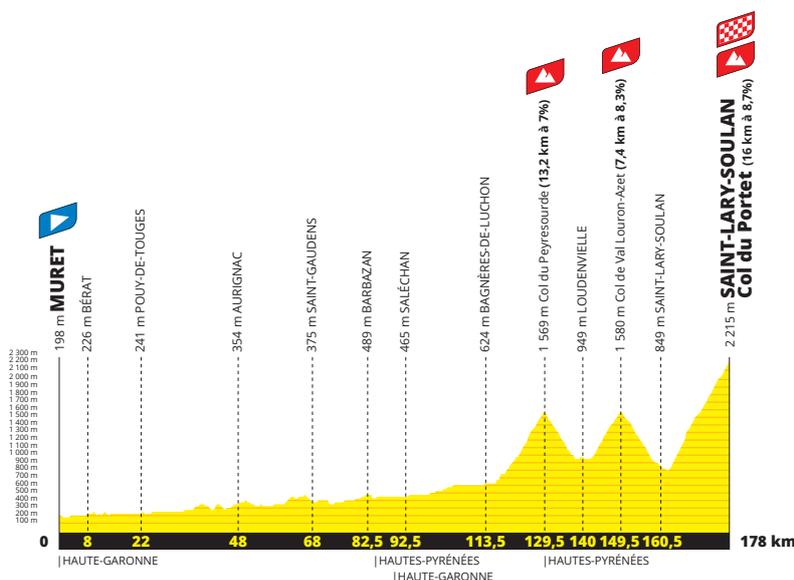
Pour connaître les horaires de passage :
www.hautespyrenees.fr
rubrique : Actualité Tour de France

ATTENTION :

La réouverture de la route entre Saint-Lary-Soulan et Lannemezan est estimée après 18h30.

POUR INFORMATION :

La caravane du Tour s'arrêtera 8 km avant le col de Portet, à Espiaube.



ACCÈS ET STATIONNEMENT COL DE PORTET

Accès :

L'accès au col de Portet est interdit aux véhicules à moteur à partir d'Espiaube, 8 km plus bas. Il est possible d'accéder au col : à pied, à vélo et en télésiège depuis Espiaube et le village de Saint-Lary-Soulan.

Pour information : la caravane publicitaire du Tour s'arrêtera avant le col de Portet, à Espiaube, Col de Peyresourde et Col d'Azet.

Les cols de Peyresourde et d'Azet restent accessibles aux véhicules selon la fréquentation. Une fermeture sur décision préfectorale reste possible la veille en fonction de l'affluence.

Stationnement :

- **Stationnement autorisé** : en bord des routes seulement si les véhicules n'empiètent pas sur la chaussée.
- **Stationnement interdit** : dans les virages à angle droit ou en épingle à cheveux et faisant suite à une longue ligne droite ou à une descente rapide, sur les ponts, dans les passages souterrains et dans les tunnels, ainsi que dans les voies particulièrement étroites.
- **Stationnement camping-car** : Des espaces de stationnement pour les camping-cars sont prévus à l'ancien camping municipal et à l'entrée nord (village) ainsi qu'au Pla d'Adet sur le côté "pistes" de la chaussée et sur parking du Schuss. Le côté "vallée" de la route étant réservé aux résidents de la station.

JEUDI 15 JUILLET : PAU > LUZ ARDIDEN

Lors de cette 18^e étape, les coureurs arriveront dans les Hautes-Pyrénées en passant par le village de Saint-Pé-de-Bigorre. Ils traverseront la ville de Lourdes pour rejoindre Bagnères-de-Bigorre. Les coureurs devront ensuite se mesurer au légendaire col du Tourmalet, avant de rejoindre Luz-Saint-Sauveur. Arrivée à Luz Ardiden !

CONDITIONS DE CIRCULATION

Sur l'itinéraire de la course, la circulation sera fermée 1 h avant le passage de la caravane. La réouverture est prévue 30 min après le passage des coureurs.

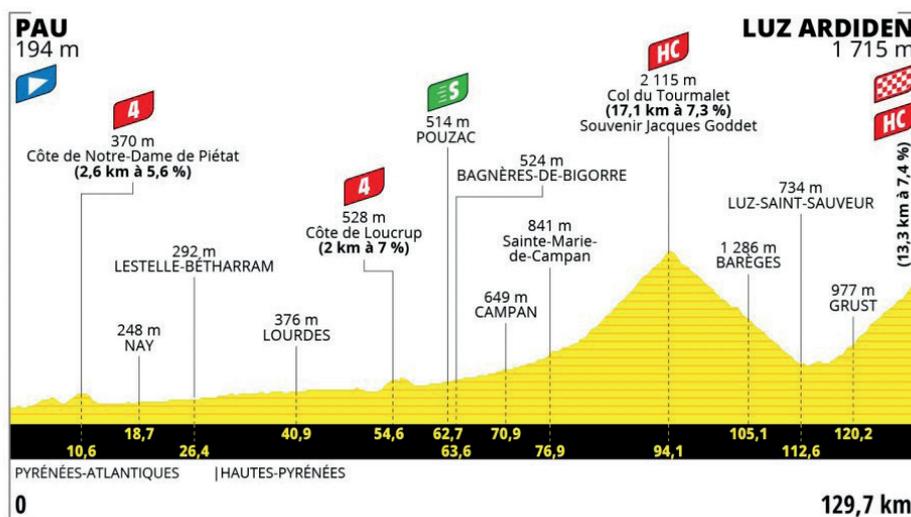
Sur les routes de montagne, la fermeture des routes pourra être largement anticipée par les autorités selon la fréquentation.

Pour connaître les horaires de passage :
www.hautespyrenees.fr
rubrique : Actualité Tour de France

ATTENTION :

- La Mongie (Pont Neige) à Super-Barèges : circulation interdite à partir du 14 juillet après-midi.
- À partir de Villelongue (RD 921) : circulation interdite à partir du 15 juillet à 12 h.
- Viscos/Grust à Luz Ardiden : circulation interdite à partir du 7 juillet.

L'accès est autorisé pour les piétons et les véhicules non motorisés.



COL DU TOURMALET

- Stationnement interdit aux véhicules motorisés entre La Mongie (Pont Neige) et Super-Barèges à partir du 13 juillet matin.
- Accès piéton ou cyclistes autorisés.

ATTENTION :

- Circulation interdite aux véhicules entre La Mongie et Super-Barèges à partir du 14 juillet au soir
 - Le public stationné côté Barèges et côté La Mongie devront obligatoirement quitter l'itinéraire par La Mongie.
- Réouverture de la route estimée après 17 h.

LUZ-ARDIDEN :

- Sur les 5 derniers kilomètres à Luz-Ardiden : circulation et stationnement interdits aux véhicules motorisés à partir du 7 juillet.
- Accès par Viscos interdit à partir du 7 juillet.

STATIONNEMENT

Parkings gratuits :

- Bernazaou (situé à 7 km de l'arrivée).
- Luz-Saint-Sauveur et alentours.

Pas de navette organisée entre Luz-Saint-Sauveur et Luz-Ardiden.

Parking camping-car :

- Bédéret.
- Bernazaou (situé à 7 km de l'arrivée).
- Aire Camping-car Park à Saint-Sauveur.

**Animations, + d'infos sur les étapes et liens pratiques sur www.hautespyrenees.fr
Conditions de circulation : inforoute.ha-py.fr**

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr